

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 40057

Numéro SIREN : 325 346 013

Nom ou dénomination : CENTRE DE VOL A VOILE DE PUIMOISSON

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2020 sous le numéro de dépôt 225

R.C.S. Manosque 325346 013
Greffe T.C. Manosque

Procès Verbal de Dépôt

N° 2020/51225 Date 03 FEV. 2020

Le Greffier



SARL C.V.V.P

AERODROME
04410 PUIMOISSON

COMPTES ANNUELS

01/01/2018 au 31/12/2018

Certifié conforme



www.experts-afe.fr

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01/01/2018** et clos le **31/12/2018** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service ou du centre de gestion de cette déclaration
**S.I.E MANOSQUE
BD DES COUGOURDELLES
04100 MANOSQUE**

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

IDENTIFICATION
Identification du destinataire
**SARL C.V.V.P
AERODROME
04410 PUIMOISSON**

Preciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

32534601300015

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

CAMPING VOL A VOILE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 % **24 318** Bénéfice imposable au taux de 28 % **38 120** Bénéfice imposable au taux de 15 % **38 120** (report de la ligne XO du 2058-A ou 372 du 2033-B)

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % **Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)** Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % **Autres plus-values imposables au taux de 19 %** Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 % **Plus-values exonérées art.238 quinquies**

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐

Jeunes entreprises innovantes ☐

Zones franches urbaines
Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐

Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles art.44 septies ☐

Zones franches d'activité art 44 quaterdecies ☐

Autres dispositifs ☐

Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : AFE DIGNE

Chemin des Alpilles
04000 DIGNE LES BAINS

04 92 31 40 28

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

A PUIMOISSON

le 07/11/2019

SPIENDELBERGER ALFRED

GERANT

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065**N° 2065 Bis-SD**
(2019)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL C.V.V.P**
et date de clôture de l'exercice **31122018****H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES,**
AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus	(e)	
	(f)	
	(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus repartis	total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et snc de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
KASTEN MANFRED 18 BUTTENHALDE	125	2018					
79639 GRENZACH-WYHLEN							
REGELSBERGER NINA ELFI 9 AUF DEM STEPHANSBERG	142	2018					
53340 MECKENHEIM							
SPINDELBERGER ALFRED 11 PAUL HEIDELBACH STRASSE	9 042	2018					
34295 EDERMUENDE							
MAUREL JACQUES 5 CAMPAGEN ST APPOLINAIRE	5	2018					
04410 PUIMOISSON							
CHABERTALAIN 4 RUE DU CHALET	285	2018					
95290 L ISLE ADAM							
NILL EBERHARD 73 SCHORNDORFER STRASSE	125	2018					
73730 ESSLINGEN							
REGELSBERGER DOMINIK 9 AUF DEM STEPHANSBERG	145	2018					
53340 MECKENHEIM							
REGELSBERGER Walther AUF DEM STEPHANSBERG9	6 998	2018					
53340 MECKENHEIM							
LOTH KAI-SOFIA 4 AM EHRENMEL	62	2018					
53340 MECKENHEIM							
WOESTE KLAUS 14 RUE JOUFFROY D ABBANS	126	2018					
75017 PARIS 17E ARRONDISSEMENT							
KRAHN RUDOLF 22 BERCHTESGADENER STRASSE 22	400	2018					
10825 BERLIN							
KERKOW MARTIN RUE DU PANORAMA	163	2018					
68440 SCHLIERBACH							

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2019)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL C.V.V.P**
et Date de clôture de l'exercice **31122018**

J | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2018, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		SARL C.V.V.P		AERO DROME		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		04410 PUIMOISSON					
SIRET		3 2 5 3 4 6 0 1 3 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122018		31122017	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	11 047	016	2 011	9 035	
	Immobilisations corporelles*	028	1 670 202	030	552 914	1 117 288	751 037
	Immobilisations financières* (1)	040	191	042		191	191
	Total I (5)	044	1 681 440	048	554 926	1 126 514	751 228
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	40 259	070		40 259	14 607
		072	43 442	074		43 442	32 859
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	6 721	086		6 721	68 406
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	90 422	098		90 422	115 872
	Total général (I + II)	110	1 771 862	112	554 926	1 216 936	867 099
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		418 739	418 739		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		8 579	6 466		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		63 848	23 704		
	Résultat de l'exercice	136		49 095	42 257		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		540 261	491 166		
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		54 714	10 789		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		621 961	365 144		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		676 675	375 933		
Total général (I + II + III)				180		1 216 936	867 099
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	61	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	756 357	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	36 027	

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL C.V.V.P		Néant ☐		
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122018	Exercice N-1 clos le 31122017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	18 213	22 996
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } intracommunautaires { 217 }			214		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			218	223 816	186 437
	Production immobilisée *			222		
	Subventions d'exploitation reçues			224		
	Autres produits			226		
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	230	24	232	242 053
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	101 484	108 723
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	966	244	6 433	5 220
	Rémunérations du personnel *			250	3 905	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	999	
	Dotations aux amortissements *			254	70 971	42 002
	Dotations aux provisions			256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger : 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles : 260 }			262	88	2	
	Total des charges d'exploitation (II)	264	183 880	264	183 880	155 946
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	58 173	53 489
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290	42 699	1 415
	Charges financières (V)			294	270	390
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) : 347 } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) : 348 }			300	38 980	2 298
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	12 527	9 959
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	49 095	42 257
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	49 095	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	12 527	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés : 247 } écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM : 248 }	1 050		330	1 050	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) : 249 }			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	
	Divers* ZFA (44 quater -decies) : 345 } Investissements outre-mer : 344 } Créance due au report en arrière du déficit : 346 } Déduction exceptionnelle (art 39 decies) : 655 }					
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1	352	62 438
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				Bénéfice col. 1	370	62 438
				Déficit col. 2	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2018

Libellé	Montant
247-Intérêts excédentaires	1 050
Totalisation	1 050



2033B - Divers à déduire au 31/12/2018

Libellé	Montant
CIC-Crédit d'impôt compétitivité emploi	234
Totalisation	234



3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL C.V.V.P										Néant ☐ *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412	11 047	414		416	11 047												
Immobilisations corporelles	Terrains	420	465 865	422	124 593	424		426	590 457												
	Constructions	430	379 451	432	263 021	434		436	642 472												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	223 175	442	71 487	444		446	294 662												
	Installations générales agencements divers	450	37 958	452	2 925	454		456	40 883												
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	125 599	472	283 285	474	307 156	476	101 728												
Immobilisations financières		480	191	482		484		486	191												
TOTAL		490	1 232 238	492	756 357	494	307 156	496	1 681 440												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502	2 011	504		506	2 011												
Immobilisations corporelles	Terrains	510	159 919	512	26 564	514		516	186 484												
	Constructions	520	242 876	522	20 058	524		526	262 934												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	65 899	532	19 089	534		536	84 988												
	Installations générales, aménagements divers	540	10 638	542	3 907	544		546	14 545												
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	1 679	562	2 285	564		566	3 964												
TOTAL		570	481 011	572	73 915	574		576	554 926												
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS. 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
IMMO EN COURS																					
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1	36 027		36 027	36 027																	
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578 36 027	580	582 36 027	584 36 027	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591														
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2018

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								



4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL C.V.V.PNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES		III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

IV DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 161 356
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 81 700
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL C.V.V.P		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01012018	et clos le : 31122018	Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	242 029
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	242 029
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	24
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	24
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	45 561
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	38 872
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	88
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	84 521
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	157 531
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	117	157 531
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	242 029
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 32534601300015

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL C.V.V.P

ADRESSE (voie) AERODROME

CODE POSTAL 04410

VILLE PUIMOISSON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	17	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	18 168

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☒ M Nom patronymique SPINDELBERGER Prénom(s) ALFRED
Nom marital % de détention 49,77 Nb de parts ou actions 9 042
Naissance : Date 28021948 N° département 99 Commune MAUER AMSTETTEN Pays AUTRICHE
Adresse : N° 11 Voie PAUL HEIDELBACH STRASSE
Code postal 34295 Commune EDERMUENDE Pays ALLEMAGNE

Titre (2) ☒ M Nom patronymique REGELSBERGER Prénom(s) Walther
Nom marital % de détention 38,52 Nb de parts ou actions 6 998
Naissance : Date 26061954 N° département 99 Commune MECKENHEIM Pays ALLEMAGNE
Adresse : N° Voie AUF DEM STEPHANSBERG9
Code postal 53340 Commune MECKENHEIM Pays ALLEMAGNE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL C.V.V.P** relatifs à l'exercice du **01/01/2018** au **31/12/2018**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 216 936 euros

Chiffre d'affaires : 242 029 euros

Résultat net comptable : 49 095 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à DIGNE LES BAINS

Le 07/11/2019

Signature



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	11 047	2 011	9 035	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	590 457	186 484	403 974	305 946
	Constructions	642 472	262 934	379 538	136 575
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	294 662	84 988	209 674	157 277
	Autres immobilisations corporelles	58 860	18 509	40 351	30 416
	Immobilisations en cours	83 751		83 751	120 824
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	130		130	130
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	61		61	61
TOTAL (II)		1 681 440	554 926	1 126 514	751 228
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	40 259		40 259	14 607
	Autres créances	43 442		43 442	32 859
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	6 721		6 721	68 406
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	90 422		90 422	115 872
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 771 862	554 926	1 216 936	867 099

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

61

61

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	276 969	276 969
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	141 770	141 770
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	8 579	6 466
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	63 848	23 704
	Résultat de l'exercice	49 095	42 257
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	540 261	491 166
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	585 314	332 870
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 714	10 789
	Dettes fiscales et sociales	16 642	12 045
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20 005	20 229
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	676 675	375 933
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 216 936	867 099
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		49 094,56	42 257,29
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		676 675	375 933
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	1 126 514	92,57	751 228	86,64	375 286	49,96
Concessions brevets et droits similaires	9 035	0,74			9 035	
Concessions, brevets, INTRACOM	11 047	0,91			11 047	
Concessions, brevets, licences	(2 011)	-0,17			(2 011)	
Terrains	403 974	33,20	305 946	35,28	98 028	32,04
TERRAINS	6 241	0,51	6 241	0,72		
TERRAINS MAUREL	25 932	2,13	25 932	2,99		
AGENC. AMENAG. DE TERRAINS	501 680	41,22	433 692	50,02	67 988	15,68
AGENC. AMENAG. TERRAINS INTRAC	56 605	4,65			56 605	
AMORT. AGENC.AMEN.TERRAINS	(186 484)	-15,32	(159 919)	-18,44	(26 564)	-16,61
Constructions	379 538	31,19	136 575	15,75	242 963	177,90
BATIMENTS	588 136	48,33	328 417	37,88	259 719	79,08
INST. GEN.-AMENAG. DES CONSTRU	51 034	4,19	51 034	5,89		
AAI CONSTRUCTION INTRACOM	3 301	0,27			3 301	
AMORT.DES BATIMENTS	(245 741)	-20,19	(228 207)	-26,32	(17 534)	-7,68
AMORT.DES INST.GEN.AGENCT-AMEN	(17 193)	-1,41	(14 669)	-1,69	(2 524)	-17,20
Installations techniques, matériel et outillage	209 674	17,23	157 277	18,14	52 398	33,32
MATERIEL INDUSTRIEL	238 543	19,60	223 175	25,74	15 367	6,89
MATERIEL INDUSTRIEL INTRACOM	56 120	4,61			56 120	
AMORT MAT INDUSTRIEL	(84 988)	-6,98	(65 899)	-7,60	(19 089)	-28,97
Autres immobilisations corporelles	40 351	3,32	30 416	3,51	9 935	32,66
INSTALLATIONS GENERALES, AGENC	37 958	3,12	37 958	4,38		
Instal. génér. agenc INTRACOM	2 925	0,24			2 925	
MATERIEL DE BUREAU & INFORMATI	1 573	0,13	1 573	0,18		
MAT. BUREAU & INFOR. INTRACOM	11 761	0,97			11 761	
MOBILIER	4 642	0,38	3 202	0,37	1 440	44,97
AMORT.DES INST.AL.GENERALES AGE	(14 545)	-1,20	(10 638)	-1,23	(3 907)	-36,72
AMORT.DU MAT.DE BUREAU & INFOR	(2 771)	-0,23	(1 088)	-0,13	(1 684)	-154,80
AMORT.DU MOBILIER	(1 193)	-0,10	(591)	-0,07	(602)	-101,76
Immobilisations corporelles en cours	83 751	6,88	120 824	13,93	(37 072)	-30,68
IMMO EN COURS : HANGAR			84 797	9,78	(84 797)	-100,00
IMMO EN COURS : RESTAURANT			36 027	4,15	(36 027)	-100,00
IMMOS EN COURS : RESTAU INTRAC	36 455	3,00			36 455	
REFECTION SALLE OXY. + BUREAU	6 987	0,57			6 987	
REFECTION OXY + BUREAU INTRACO	1 317	0,11			1 317	
IMMOS EN COURS INTRACOM	38 992	3,20			38 992	
Autres participations	130	0,01	130	0,01		
TITRES DE PARTICIPATIONS	76	0,01	76	0,01		
TITRES DE PARTICIPATIONS + 1 A	53		53	0,01		
Autres immobilisations financières	61	0,01	61	0,01		
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	61	0,01	61	0,01		
TOTAL III - Actif Circulant NET	90 422	7,43	115 872	13,36	(25 450)	-21,96
Créances clients et comptes rattachés	40 259	3,31	14 607	1,68	25 652	175,61
CLIENTS COURANTS	12 258	1,01	12 811	1,48	(553)	-4,32
CLIENTS DOUTEUX	1 796	0,15	1 796	0,21		
Factures à établir	26 205	2,15			26 205	

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018 12		01/01/2017 12		Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Autres créances	43 442	3,57	32 859	3,79	10 583	32,21
FOURNISSEURS COURANTS	5 395	0,44			5 395	
TVA SUR IMMOBILISATIONS	258	0,02	1 018	0,12	(760)	-74,64
TVA SUR AUTRES BIENS & SERVICE	1 722	0,14	519	0,06	1 203	231,89
CREDIT DE TVA A REPORTER	642	0,05	177	0,02	465	262,71
TVA COLLECTEE			1 019	0,12	(1 019)	-100,00
REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	12 000	0,99			12 000	
T.V.A. SUR FACTURES NON PARVEN	8 963	0,74	182	0,02	8 780	N.S
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR			15 482	1,79	(15 482)	-100,00
SOLDE PEGASUS - APP FIN 2009 D	11 291	0,93	11 291	1,30		
NICOLAS SUBTIL	3 171	0,26	3 171	0,37		
Disponibilités	6 721	0,55	68 406	7,89	(61 685)	-90,17
CREDIT AGRICOLE (P)	4 372	0,36	30 397	3,51	(26 024)	-85,62
RAIFFEISENBANK RHEINBACH	1 079	0,09	37 618	4,34	(36 539)	-97,13
CAISSE PRINCIPALE	1 270	0,10	391	0,05	878	224,55
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 216 936	100,00	867 099	100,00	349 837	40,35

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

 01/01/2018 12
 31/12/2018 mois

 01/01/2017 12
 31/12/2017 mois

Variations %

Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		1 126 514	92,57	751 228	86,64	375 286	49,96
Concessions brevets et droits similaires		9 035	0,74			9 035	
20510000	Concessions, brevets, INTRACOM	11 047	0,91			11 047	
28050000	Concessions, brevets, licences	(2 011)	-0,17			(2 011)	
Terrains		403 974	33,20	305 946	35,28	98 028	32,04
21100000	TERRAINS	6 241	0,51	6 241	0,72		
21110000	TERRAINS MAUREL	25 932	2,13	25 932	2,99		
21200000	AGENC. AMENAG. DE TERRAINS	501 680	41,22	433 692	50,02	67 988	15,68
21201000	AGENC. AMENAG. TERRAINS INTRAC	56 605	4,65			56 605	
28120000	AMORT. AGENC.AMEN.TERRAINS	(186 484)	-15,32	(159 919)	-18,44	(26 564)	-16,61
Constructions		379 538	31,19	136 575	15,75	242 963	177,90
21310000	BATIMENTS	588 136	48,33	328 417	37,88	259 719	79,08
21350000	INST. GEN.-AMENAG. DES CONSTRU	51 034	4,19	51 034	5,89		
21350100	AAI CONSTRUCTION INTRACOM	3 301	0,27			3 301	
28131000	AMORT.DES BATIMENTS	(245 741)	-20,19	(228 207)	-26,32	(17 534)	-7,68
28135000	AMORT.DES INST.GEN.AGENCT-AMEN	(17 193)	-1,41	(14 669)	-1,69	(2 524)	-17,20
Installations techniques, matériel et outillage		209 674	17,23	157 277	18,14	52 398	33,32
21540000	MATERIEL INDUSTRIEL	238 543	19,60	223 175	25,74	15 367	6,89
21540100	MATERIEL INDUSTRIEL INTRACOM	56 120	4,61			56 120	
28154000	AMORT MAT INDUSTRIEL	(84 988)	-6,98	(65 899)	-7,60	(19 089)	-28,97
Autres immobilisations corporelles		40 351	3,32	30 416	3,51	9 935	32,66
21810000	INSTALLATIONS GENERALES, AGENC	37 958	3,12	37 958	4,38		
21811100	Instal. génér. agenc INTRACOM	2 925	0,24			2 925	
21830000	MATERIEL DE BUREAU & INFORMATI	1 573	0,13	1 573	0,18		
21831000	MAT. BUREAU & INFOR. INTRACOM	11 761	0,97			11 761	
21840000	MOBILIER	4 642	0,38	3 202	0,37	1 440	44,97
28181000	AMORT.DES INSTAL.GENERALES AGE	(14 545)	-1,20	(10 638)	-1,23	(3 907)	-36,72
28183000	AMORT.DU MAT.DE BUREAU & INFOR	(2 771)	-0,23	(1 088)	-0,13	(1 684)	-154,80
28184000	AMORT.DU MOBILIER	(1 193)	-0,10	(591)	-0,07	(602)	-101,76
Immobilisations corporelles en cours		83 751	6,88	120 824	13,93	(37 072)	-30,68
23100000	IMMO EN COURS : HANGAR			84 797	9,78	(84 797)	-100,00
23110000	IMMO EN COURS : RESTAURANT			36 027	4,15	(36 027)	-100,00
23150000	IMMOS EN COURS : RESTAU INTRAC	36 455	3,00			36 455	
23160000	REFECTION SALLE OXY. + BUREAU	6 987	0,57			6 987	
23160100	REFECTION OXY + BUREAU INTRACO	1 317	0,11			1 317	
23190000	IMMOS EN COURS INTRACOM	38 992	3,20			38 992	
Autres participations		130	0,01	130	0,01		
26100000	TITRES DE PARTICIPATIONS	76	0,01	76	0,01		
26100200	TITRES DE PARTICIPATIONS+ 1 A	53		53	0,01		
Autres immobilisations financières		61	0,01	61	0,01		
27500100	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	61	0,01	61	0,01		
TOTAL III - Actif Circulant NET		90 422	7,43	115 872	13,36	(25 450)	-21,96
Créances clients et comptes rattachés		40 259	3,31	14 607	1,68	25 652	175,61
041D 100000	CLIENTS COURANTS	12 258	1,01	12 811	1,48	(553)	-4,32
041D 600000	CLIENTS DOUTEUX	1 796	0,15	1 796	0,21		
41810000	Factures à établir	26 205	2,15			26 205	

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018 12		01/01/2017 12		Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Autres créances	43 442	3,57	32 859	3,79	10 583	32,21
040D 100000 FOURNISSEURS COURANTS	5 395	0,44			5 395	
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	258	0,02	1 018	0,12	(760)	-74,64
44566000 TVA SUR AUTRES BIENS & SERVICE	1 722	0,14	519	0,06	1 203	231,89
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	642	0,05	177	0,02	465	262,71
44571000 TVA COLLECTEE			1 019	0,12	(1 019)	-100,00
44583000 REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	12 000	0,99			12 000	
44586000 T.V.A. SUR FACTURES NON PARVEN	8 963	0,74	182	0,02	8 780	N S
44870000 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR			15 482	1,79	(15 482)	-100,00
46780000 SOLDE PEGASUS - APP FIN 2009 D	11 291	0,93	11 291	1,30		
46790000 NICOLAS SUBTIL	3 171	0,26	3 171	0,37		
Disponibilités	6 721	0,55	68 406	7,89	(61 685)	-90,17
51251000 CREDIT AGRICOLE (P)	4 372	0,36	30 397	3,51	(26 024)	-85,62
51710000 RAIFFEISENBANK RHEINBACH	1 079	0,09	37 618	4,34	(36 539)	-97,13
53100000 CAISSE PRINCIPALE	1 270	0,10	391	0,05	878	224,55
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 216 936	100,00	867 099	100,00	349 837	40,35

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	540 261	44,40	491 166	56,64	49 095	10,00
Capital Social ou individuel	276 969	22,76	276 969	31,94		
CAPITAL INDIVIDUEL OU SOCIAL	276 969	22,76	276 969	31,94		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	141 770	11,65	141 770	16,35		
PRIMES D'EMISSION	141 770	11,65	141 770	16,35		
Réserve légale	8 579	0,70	6 466	0,75	2 113	32,68
RESERVE LEGALE	8 579	0,70	6 466	0,75	2 113	32,68
Report à nouveau	63 848	5,25	23 704	2,73	40 144	169,36
REPORT A NOUVEAU (CREDITEUR)	63 848	5,25	23 704	2,73	40 144	169,36
Résultat de l'exercice	49 095	4,03	42 257	4,87	6 837	16,18
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	676 675	55,60	375 933	43,36	300 742	80,00
Emprunts et dettes financières divers	585 314	48,10	332 870	38,39	252 444	75,84
Cpte COURANT THOMA FRANK	396	0,03	396	0,05		
Cpte COURANT VANDAMES	717	0,06	717	0,08		
Cpte COURANT KASTEN	4 000	0,33	6 000	0,69	(2 000)	-33,33
Cpte COURANT KERKOW	1 500	0,12	1 500	0,17		
Cpte COURANT NILL	4 000	0,33	6 000	0,69	(2 000)	-33,33
Cpte COURANT SPINDELBERGER	471 894	38,78	312 114	36,00	159 780	51,19
COMPTE SPINDELBERGER REMUNERE	98 664	8,11			98 664	
Cpte COURANT KRAHN	4 000	0,33	6 000	0,69	(2 000)	-33,33
Cpte COURANT REGELSBERGER	144	0,01	144	0,02		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 714	4,50	10 789	1,24	43 925	407,13
FOURNISSEURS COURANTS	1 297	0,11	10 055	1,16	(8 757)	-87,10
FRS - FACTURES N. PARVENUES			734	0,08	(734)	-100,00
Factures non parvenues - AFE B	53 417	4,39			53 417	
Dettes fiscales et sociales	16 642	1,37	12 045	1,39	4 598	38,17
AG2R PREVOYANCE	23				23	
AG2R RETRAITE	381	0,03			381	
AUTRES ORGANISMES	2				2	
ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICE	2 333	0,19	9 959	1,15	(7 626)	-76,57
TVA COLLECTEE	8 226	0,68			8 226	
TVA A REGULARISER			283	0,03	(283)	-100,00
TVA A REGULARISER	416	0,03			416	
T.C.A. SUR FACTURES A ETABLIR	5 159	0,42	902	0,10	4 258	472,09
ETAT - CHARGES A PAYER			901	0,10	(901)	-100,00
Compte n°44863000	102	0,01			102	
Autres dettes	20 005	1,64	20 229	2,33	(224)	-1,11
CLIENTS COURANTS	2 250	0,18	4 272	0,49	(2 022)	-47,33
CLIENTS - AVANCES & ACOMPTES R	8 330	0,68	6 520	0,75	1 810	27,76
Avoirs à établir	660	0,05			660	
COPRO REME	920	0,08			920	
HELMAR GAI	4 000	0,33	6 000	0,69	(2 000)	-33,33
CLUB LSV PUI	3 437	0,28	3 437	0,40		
CREDITEURS DIVERS - CHARGES A	408	0,03			408	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
TOTAL DU BILAN PASSIF	1 216 936	100,00	867 099	100,00	349 837	40,35



Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		540 261	44,40	491 166	56,64	49 095	10,00
Capital Social ou individuel		276 969	22,76	276 969	31,94		
10100000	CAPITAL INDIVIDUEL OU SOCIAL	276 969	22,76	276 969	31,94		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		141 770	11,65	141 770	16,35		
10410000	PRIMES D'EMISSION	141 770	11,65	141 770	16,35		
Réserve légale		8 579	0,70	6 466	0,75	2 113	32,68
10610000	RESERVE LEGALE	8 579	0,70	6 466	0,75	2 113	32,68
Report à nouveau		63 848	5,25	23 704	2,73	40 144	169,36
11000000	REPORT A NOUVEAU (CREDITEUR)	63 848	5,25	23 704	2,73	40 144	169,36
Résultat de l'exercice		49 095	4,03	42 257	4,87	6 837	16,18
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		676 675	55,60	375 933	43,36	300 742	80,00
Emprunts et dettes financières divers		585 314	48,10	332 870	38,39	252 444	75,84
45501000	CPTE COURANT THOMA FRANK	396	0,03	396	0,05		
45501200	CPTE COURANT VANDAMES	717	0,06	717	0,08		
45510200	CPTE COURANT KASTEN	4 000	0,33	6 000	0,69	(2 000)	-33,33
45520000	CPTE COURANT KERKOW	1 500	0,12	1 500	0,17		
45530000	CPTE COURANT NILL	4 000	0,33	6 000	0,69	(2 000)	-33,33
45530200	CPTE COURANT SPINDELBERGER	471 894	38,78	312 114	36,00	159 780	51,19
45530201	COMPTE SPINDELBERGER REMUNERE	98 664	8,11			98 664	
45540000	CPTE COURANT KRAHN	4 000	0,33	6 000	0,69	(2 000)	-33,33
45540200	CPTE COURANT REGELSBERGER	144	0,01	144	0,02		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		54 714	4,50	10 789	1,24	43 925	407,13
040C 100000	FOURNISSEURS COURANTS	1 297	0,11	10 055	1,16	(8 757)	-87,10
040C 810000	FRS - FACTURES N. PARVENUES			734	0,08	(734)	-100,00
40810000	Factures non parvenues - AFE B	53 417	4,39			53 417	
Dettes fiscales et sociales		16 642	1,37	12 045	1,39	4 598	38,17
43702000	AG2R PREVOYANCE	23				23	
43703000	AG2R RETRAITE	381	0,03			381	
43708000	AUTRES ORGANISMES	2				2	
44410000	ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICE	2 333	0,19	9 959	1,15	(7 626)	-76,57
44571000	TVA COLLECTEE	8 226	0,68			8 226	
44572000	TVA A REGULARISER			283	0,03	(283)	-100,00
44585000	TVA A REGULARISER	416	0,03			416	
44587000	T.C.A. SUR FACTURES A ETABLIR	5 159	0,42	902	0,10	4 258	472,09
44860000	ETAT - CHARGES A PAYER			901	0,10	(901)	-100,00
44863000	Compte n°44863000	102	0,01			102	
Autres dettes		20 005	1,64	20 229	2,33	(224)	-1,11
041C 100000	CLIENTS COURANTS	2 250	0,18	4 272	0,49	(2 022)	-47,33
041C 910000	CLIENTS - AVANCES & ACOMPTES R	8 330	0,68	6 520	0,75	1 810	27,76
41980000	Avoirs à établir	660	0,05			660	
46701000	COPRO REME	920	0,08			920	
46750200	HELMAR GAI	4 000	0,33	6 000	0,69	(2 000)	-33,33
46756000	CLUB LSV PUI	3 437	0,28	3 437	0,40		
46860000	CREDITEURS DIVERS - CHARGES A	408	0,03			408	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

01/01/2018	12
31/12/2018	mois

01/01/2017	12
31/12/2017	mois

Variations	%
------------	---

TOTAL DU BILAN PASSIF

1 216 936 100,00

867 099 100,00

349 837 40,35



Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	242 029	100,00	209 433	100,00	32 596	15,56
Ventes de marchandises	18 213	7,53	22 996	10,98	(4 782)	-20,80
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE	18 213	100,00	22 996	100,00	(4 782)	-20,80
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux	223 816	92,47	186 437	89,02	37 379	20,05
+ Production vendue : Services						
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	223 816	92,47	186 437	89,02	37 379	20,05
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	242 029	100,00	209 433	100,00	32 596	15,56
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance	1 304	0,54	392	0,19	912	232,97
- Achats non stockés	44 257	18,29	34 770	16,60	9 487	27,28
- Autres charges externes	55 923	23,11	73 561	35,12	(17 638)	-23,98
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	140 545	58,07	100 710	48,09	39 835	39,55
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	102	0,04			102	
- Autres impôts et taxes	6 331	2,62	5 220	2,49	1 111	21,29
- Salaires et traitements	3 905	1,61			3 905	
- Charges sociales	999	0,41			999	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	129 208	53,39	95 490	45,59	33 718	35,31
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	24	0,01	3		21	648,26
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	70 971	29,32	42 002	20,06	28 968	68,97
- Autres charges de gestion courante	88	0,04	2		87	N/S
RESULTAT EXPLOITATION	58 173	24,04	53 489	25,54	4 683	8,76
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	270	0,11	390	0,19	(120)	-30,77
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	57 903	23,92	53 099	25,35	4 803	9,05
Produits exceptionnels	42 699	17,64	1 415	0,68	41 284	N/S
- Charges exceptionnelles	38 980	16,11	2 298	1,10	36 682	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 719	1,54	(883)	-0,42	4 602	521,18
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	12 527	5,18	9 959	4,76	2 568	25,79
RESULTAT DE L'EXERCICE	49 095	20,28	42 257	20,18	6 837	16,18

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	242 029	100,00	209 433	100,00	32 596	15,56
Ventes de marchandises	18 213	7,53	22 996	10,98	(4 782)	-20,80
OXYGENE	299	0,12			299	
VENTE CARBURANT	17 915	7,40	22 996	10,98	(5 081)	-22,10
Marge commerciale	18 213	100,00	22 996	100,00	(4 782)	-20,80
Production vendue Services	223 816	92,47	186 437	89,02	37 379	20,05
COTISATION PLANEUR	94 388	39,00	94 612	45,18	(223)	-0,24
CAMPING ADULTES	22 794	9,42	21 217	10,13	1 578	7,44
CHALET	69 382	28,67	60 410	28,84	8 972	14,85
ANNULATION RESA	2 062	0,85			2 062	
PRESTATIONS REFACATUREES	9 598	3,97	108	0,05	9 489	N.S
COMMISSIONS CARTES CREDIT			49	0,02	(49)	-100,00
LOCATIONS DIVERSES	3 096	1,28	800	0,38	2 296	287,00
LOCATION APPT MR SPINDELBERGER	3 000	1,24			3 000	
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES AN	730	0,30	3 024	1,44	(2 294)	-75,87
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES AN	18 766	7,75	6 217	2,97	12 549	201,85
Production de l'exercice	223 816	92,47	186 437	89,02	37 379	20,05
Achats de sous-traitance	1 304	0,54	392	0,19	912	232,97
ACHATS D'ETUDES & PRESTATIONS	498	0,21	392	0,19	107	27,23
ACHATS ETUDES ET PREST INTRACO	805	0,33			805	
Marge brute de production	222 512	91,94	186 045	88,83	36 467	19,60
Production de l'exercice + Marge commerciale	242 029	100,00	209 433	100,00	32 596	15,56
Achats non stockés matières et fournitures	44 257	18,29	34 770	16,60	9 487	27,28
CARBURANT VEHICULE			87	0,04	(87)	-100,00
E.D.F.	11 215	4,63	9 527	4,55	1 687	17,71
EAU	408	0,17	400	0,19	8	2,00
CARBURANTS DIVERS	417	0,17	20 442	9,76	(20 025)	-97,96
FUEL AVIATION INTRACOM	20 671	8,54			20 671	
GAS-OIL	213	0,09	420	0,20	(208)	-49,40
COMBUSTIBLES	293	0,12	669	0,32	(376)	-56,23
PETIT OUTILLAGE	434	0,18	515	0,25	(81)	-15,71
FRAIS AERODROME	7 658	3,16	2 132	1,02	5 526	259,17
FRAIS AERODROME INTRACOM	2 431	1,00			2 431	
FOURNITURES D'ENTRETIEN	236	0,10	433	0,21	(197)	-45,41
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	149	0,06	6		143	N.S
AUTRES FRAIS DE BUREAU	133	0,05	138	0,07	(5)	-3,74
Autres charges externes	55 923	23,11	73 561	35,12	(17 638)	-23,98
LOCATIONS IMMOBILIERES	13 482	5,57	13 380	6,39	102	0,76
LOCATIONS MATERIEL & OUTILLAGE	3 172	1,31			3 172	
LOCATIONS MATERIEL ROULANT	49	0,02			49	
LOCATIONS MATERIEL DE BUREAU & ENTRETIEN MATERIEL & OUTILLAGE	348	0,14	348	0,17		
ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	253	0,10			253	
Entretien et réparations INTRA	651	0,27	204	0,10	(204)	-100,00
ENTRETIEN A.A.I.	1 435	0,59			651	
ENTRETIEN DIVERS	7 003	2,89	954	0,46	481	50,44
MAINTENANCE	86	0,04	5 053	2,41	1 951	38,60
PRIMES D'ASSURANCES	2 367	0,98	224	0,11	(139)	-61,84
FRAIS DE COLLOQUES INTRACOM	1 973	0,82	2 292	1,09	75	3,25
COMMISSION INTRACOM	546	0,23			1 973	
					546	

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2018		12		01/01/2017		12		Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois	31/12/2017	mois				
HONORAIRES COMPTABLES	3 371	1,39	2 826	1,35	545	19,29				
AUTRES HONORAIRES	5 224	2,16	15 211	7,26	(9 987)	-63,66				
HONORAIRES CAMON MARTIN	2 000	0,83	3 750	1,79	(1 750)	-46,67				
HONORAIRES KUTENBERG	1 554	0,64			1 554					
FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX			24 360	11,63	(24 360)	-100,00				
PUBLICITE - ANNONCES & INSERTI	130	0,05	99	0,05	31	31,31				
CADEAUX A LA CLIENTELE	1 043	0,43			1 043					
TRANSPORTS SUR ACHATS	333	0,14	1 001	0,48	(668)	-66,73				
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 372	0,57	352	0,17	1 020	290,13				
RECEPTIONS	651	0,27	89	0,04	562	629,58				
AFFRANCHISSEMENTS	197	0,08	16	0,01	181	N S				
TELEPHONE	2 160	0,89	2 074	0,99	86	4,16				
FRAIS INTERNET+PROGRAMMES	5 087	2,10			5 087					
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	1 438	0,59	1 329	0,63	109	8,20				
Valeur ajoutée produite	140 545	58,07	100 710	48,09	39 835	39,55				
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	102	0,04			102					
FORMATION PROFESSIONNELLE CONT	102	0,04			102					
Impôts, taxes & versements assimilés autres	6 331	2,62	5 220	2,49	1 111	21,29				
COTISATION FONCIERE DES ENTREP	966	0,40	782	0,37	184	23,53				
TAXES FONCIERES	2 837	1,17	2 686	1,28	151	5,62				
AUTRES IMPOTS LOCAUX	2 528	1,04	1 752	0,84	776	44,30				
Salaires et traitements	3 905	1,61			3 905					
SALAIRES	3 550	1,47			3 550					
CONGES PAYES	355	0,15			355					
Charges sociales	999	0,41			999					
URSSAF	827	0,34			827					
MUTUELLES	11				11					
RETRAITE	228	0,09			228					
ASSEDIC	164	0,07			164					
AUTRES CAISSES	2				2					
CICE	(234)	-0,10			(234)					
Excédent brut d'exploitation	129 208	53,39	95 490	45,59	33 718	35,31				
Autres produits d'exploitation	24	0,01	3		21	648,26				
PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	24	0,01	3		21	648,26				
Dotations aux amortissements et provisions	70 971	29,32	42 002	20,06	28 968	68,97				
DOTATIONS AMORT. SUR IMMOB. IN	70 971	29,32	42 002	20,06	28 968	68,97				
Autres charges de gestion courante	88	0,04	2		87	N/S				
CHARGES DIVERSES GEST.COURANTE	88	0,04	2		87	N/S				
Résultat d'exploitation	58 173	24,04	53 489	25,54	4 683	8,76				
Charges financières	270	0,11	390	0,19	(120)	-30,77				
INTERETS DES COMPTES COURANTS	270	0,11	390	0,19	(120)	-30,77				
Résultat courant avant impôts	57 903	23,92	53 099	25,35	4 803	9,05				
Produits exceptionnels	42 699	17,64	1 415	0,68	41 284	N/S				
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIE	6 672	2,76	1 415	0,68	5 257	371,46				

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Produits de cessions d'immo.in	36 027	14,89			36 027	
Charges exceptionnelles	38 980	16,11	2 298	1,10	36 682	N/S
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS			398	0,19	(398)	-100,00
AMENDES, PENALITES FISCALES			1 050	0,50	(1 050)	-100,00
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIE	2 954	1,22	850	0,41	2 104	247,48
VNC Immobilisations corporelle	36 027	14,89			36 027	
Résultat exceptionnel	3 719	1,54	(883)	-0,42	4 602	521,18
Impôts sur les bénéfices	12 527	5,18	9 959	4,76	2 568	25,79
IMPOTS SUR LES BENEFICES	12 527	5,18	9 959	4,76	2 568	25,79
Résultat de l'exercice	49 095	20,28	42 257	20,18	6 837	16,18

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	242 029	100,00	209 433	100,00	32 596	15,56
Ventes de marchandises	18 213	7,53	22 996	10,98	(4 782)	-20,80
70710000 OXYGENE	299	0,12			299	
70750000 VENTE CARBURANT	17 915	7,40	22 996	10,98	(5 081)	-22,10
Marge commerciale	18 213	100,00	22 996	100,00	(4 782)	-20,80
Production vendue Services	223 816	92,47	186 437	89,02	37 379	20,05
70613000 COTISATION PLANEUR	94 388	39,00	94 612	45,18	(223)	-0,24
70615000 CAMPING ADULTES	22 794	9,42	21 217	10,13	1 578	7,44
70620000 CHALET	69 382	28,67	60 410	28,84	8 972	14,85
70623000 ANNULATION RESA	2 062	0,85			2 062	
70630000 PRESTATIONS REFAC TUREES	9 598	3,97	108	0,05	9 489	N S
70821000 COMMISSIONS CARTES CREDIT			49	0,02	(49)	-100,00
70831000 LOCATIONS DIVERSES	3 096	1,28	800	0,38	2 296	287,00
70832000 LOCATION APPT MR SPINDELBERGER	3 000	1,24			3 000	
70881000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES AN	730	0,30	3 024	1,44	(2 294)	-75,87
70882000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES AN	18 766	7,75	6 217	2,97	12 549	201,85
Production de l'exercice	223 816	92,47	186 437	89,02	37 379	20,05
Achats de sous-traitance	1 304	0,54	392	0,19	912	232,97
60400000 ACHATS D'ETUDES & PRESTATIONS	498	0,21	392	0,19	107	27,23
60410000 ACHATS ETUDES ET PREST INTRACO	805	0,33			805	
Marge brute de production	222 512	91,94	186 045	88,83	36 467	19,60
Production de l'exercice + Marge commerciale	242 029	100,00	209 433	100,00	32 596	15,56
Achats non stockés matières et fournitures	44 257	18,29	34 770	16,60	9 487	27,28
60610200 CARBUTANT VEHICULE			87	0,04	(87)	-100,00
60611000 E.D.F.	11 215	4,63	9 527	4,55	1 687	17,71
60612000 EAU	408	0,17	400	0,19	8	2,00
60614000 CARBURANTS DIVERS	417	0,17	20 442	9,76	(20 025)	-97,96
60614100 FUEL AVIATION INTRACOM	20 671	8,54			20 671	
60615000 GAS-OIL	213	0,09	420	0,20	(208)	-49,40
60616000 COMBUSTIBLES	293	0,12	669	0,32	(376)	-56,23
60631000 PETIT OUTILLAGE	434	0,18	515	0,25	(81)	-15,71
60633000 FRAIS AERODROME	7 658	3,16	2 132	1,02	5 526	259,17
60633010 FRAIS AERODROME INTRACOM	2 431	1,00			2 431	
60634000 FOURNITURES D'ENTRETIEN	236	0,10	433	0,21	(197)	-45,41
60641000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	149	0,06	6		143	N S
60642000 AUTRES FRAIS DE BUREAU	133	0,05	138	0,07	(5)	-3,74
Autres charges externes	55 923	23,11	73 561	35,12	(17 638)	-23,98
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	13 482	5,57	13 380	6,39	102	0,76
61351000 LOCATIONS MATERIEL & OUTILLAGE	3 172	1,31			3 172	
61352000 LOCATIONS MATERIEL ROULANT	49	0,02			49	
61353000 LOCATIONS MATERIEL DE BUREAU &	348	0,14	348	0,17		
61550000 ENTRETIEN MATERIEL & OUTILLAGE	253	0,10			253	
61555000 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT			204	0,10	(204)	-100,00
61556100 Entretien et réparations INTRA	651	0,27			651	
61557000 ENTRETIEN A.A.I.	1 435	0,59	954	0,46	481	50,44
61558000 ENTRETIEN DIVERS	7 003	2,89	5 053	2,41	1 951	38,60
61560000 MAINTENANCE	86	0,04	224	0,11	(139)	-61,84
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	2 367	0,98	2 292	1,09	75	3,25
61850100 FRAIS DE COLLOQUES INTRACOM	1 973	0,82			1 973	
62211000 COMMISSION INTRACOM	546	0,23			546	

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
62261000	HONORAIRES COMPTABLES	3 371	1,39	2 826	1,35	545	19,29
62262000	AUTRES HONORAIRES	5 224	2,16	15 211	7,26	(9 987)	-65,66
62262012	HONORAIRES CAMON MARTIN	2 000	0,83	3 750	1,79	(1 750)	-46,67
62262013	HONORAIRES KUT ENBERG	1 554	0,64			1 554	
62270000	FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX			24 360	11,63	(24 360)	-100,00
62310000	PUBLICITE - ANNONCES & INSERTI	130	0,05	99	0,05	31	31,31
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	1 043	0,43			1 043	
62410000	TRANSPORTS SUR ACHATS	333	0,14	1 001	0,48	(668)	-66,73
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 372	0,57	352	0,17	1 020	290,13
62570000	RECEPTIONS	651	0,27	89	0,04	562	629,58
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	197	0,08	16	0,01	181	N/S
62620000	TELEPHONE	2 160	0,89	2 074	0,99	86	4,16
62622000	FRAIS INTERNET+PROGRAMMES	5 087	2,10			5 087	
62700000	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	1 438	0,59	1 329	0,63	109	8,20
Valeur ajoutée produite		140 545	58,07	100 710	48,09	39 835	39,55
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération		102	0,04			102	
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE CONT	102	0,04			102	
Impôts, taxes & versements assimilés autres		6 331	2,62	5 220	2,49	1 111	21,29
63511000	COTISATION FONCIERE DES ENTREP	966	0,40	782	0,37	184	23,53
63512000	TAXES FONCIERES	2 837	1,17	2 686	1,28	151	5,62
63513000	AUTRES IMPOTS LOCAUX	2 528	1,04	1 752	0,84	776	44,30
Salaires et traitements		3 905	1,61			3 905	
64110000	SALAIRES	3 550	1,47			3 550	
64120000	CONGES PAYES	355	0,15			355	
Charges sociales		999	0,41			999	
64510000	URSSAF	827	0,34			827	
64520000	MUTUELLES	11				11	
64530000	RETRAITE	228	0,09			228	
64540000	ASSEDIC	164	0,07			164	
64580000	AUTRES CAISSES	2				2	
64900000	CICE	(234)	-0,10			(234)	
Excédent brut d'exploitation		129 208	53,39	95 490	45,59	33 718	35,31
Autres produits d'exploitation		24	0,01	3		21	648,26
75800000	PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	24	0,01	3		21	648,26
Dotations aux amortissements et provisions		70 971	29,32	42 002	20,06	28 968	68,97
68110000	DOTATIONS AMORT. SUR IMMOB. IN	70 971	29,32	42 002	20,06	28 968	68,97
Autres charges de gestion courante		88	0,04	2		87	N/S
65800000	CHARGES DIVERSES GEST.COURANTE	88	0,04	2		87	N/S
Résultat d'exploitation		58 173	24,04	53 489	25,54	4 683	8,76
Charges financières		270	0,11	390	0,19	(120)	-30,77
66151000	INTERETS DES COMPTES COURANTS	270	0,11	390	0,19	(120)	-30,77
Résultat courant avant impôts		57 903	23,92	53 099	25,35	4 803	9,05
Produits exceptionnels		42 699	17,64	1 415	0,68	41 284	N/S

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
77200000	PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIE	6 672	2,76	1 415	0,68	5 257	371,46
77510000	Produits de cessions d'immo.in	36 027	14,89			36 027	
Charges exceptionnelles		38 980	16,11	2 298	1,10	36 682	N/S
67100000	CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS			398	0,19	(398)	-100,00
67120000	AMENDES, PENALITES FISCALES			1 050	0,50	(1 050)	-100,00
67200000	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIE	2 954	1,22	850	0,41	2 104	247,48
67520000	VNC Immobilisations corporelle	36 027	14,89			36 027	
Résultat exceptionnel		3 719	1,54	(883)	-0,42	4 602	521,18
Impôts sur les bénéfices		12 527	5,18	9 959	4,76	2 568	25,79
69500000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	12 527	5,18	9 959	4,76	2 568	25,79
Résultat de l'exercice		49 095	20,28	42 257	20,18	6 837	16,18

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	18 213		18 213	22 996
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	223 816		223 816	186 437
	Montant net du chiffre d'affaires	242 029		242 029	209 433
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			24	3
Total des produits d'exploitation (1)				242 053	209 436
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			101 484	108 723
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 433	5 220
	Salaires et traitements			3 905	
	Charges sociales du personnel			999	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			70 971	42 002
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			88	2
Total des charges d'exploitation (2)				183 880	155 946
RESULTAT D'EXPLOITATION				58 173	53 489

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		58 173	53 489
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	270	390
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	270	390
RESULTAT FINANCIER		(270)	(390)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		57 903	53 099
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	6 672	1 415
	Sur opérations en capital	36 027	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	42 699	1 415
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 954	2 298
	Sur opérations en capital	36 027	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	38 980	2 298
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 719	(883)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		12 527	9 959
TOTAL DES PRODUITS		284 752	210 851
TOTAL DES CHARGES		235 657	168 594
RESULTAT DE L'EXERCICE		49 095	42 257

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

01/01/2018 12
31/12/2018 mois01/01/2017 12
31/12/2017 mois

Variations %

Total des produits d'exploitation	242 053 100,01	209 436 100,00	32 617 15,57
Ventes de marchandises	18 213 7,53	22 996 10,98	(4 782) -20,80
Ventes de marchandises FRANCE	18 213 7,53	22 996 10,98	(4 782) -20,80
OXYGENE	299 0,12	299	299
VENTE CARBURANT	17 915 7,40	22 996 10,98	(5 081) -22,10
Production vendue Biens			
Production vendue Services + Travaux	223 816 92,47	186 437 89,02	37 379 20,05
Production vendue Services FRANCE	223 816 92,47	186 437 89,02	37 379 20,05
COTISATION PLANEUR	94 388 39,00	94 612 45,18	(223) -0,24
CAMPING ADULTES	22 794 9,42	21 217 10,13	1 578 7,44
CHALET	69 382 28,67	60 410 28,84	8 972 14,85
ANNULATION RESA	2 062 0,85		2 062
PRESTATIONS REFACTUREES	9 598 3,97	108 0,05	9 489 N.S.
COMMISSIONS CARTES CREDIT		49 0,02	(49) -100,00
LOCATIONS DIVERSES	3 096 1,28	800 0,38	2 296 287,00
LOCATION APPT MR SPINDELBERGER	3 000 1,24		3 000
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES AN	730 0,30	3 024 1,44	(2 294) -75,87
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES AN	18 766 7,75	6 217 2,97	12 549 201,85
Montant net du chiffre d'affaires	242 029 100,00	209 433 100,00	32 596 15,56
Autres produits d'exploitation	24 0,01	3	21 648,26
PRODUITS DIVERS GEST. COURANTE	24 0,01	3	21 648,26
Total des charges d'exploitation	183 880 75,97	155 946 74,46	27 933 17,91
Autres achats et charges externes	101 484 41,93	108 723 51,91	(7 239) -6,66
ACHATS D'ETUDES & PRESTATIONS	498 0,21	392 0,19	107 27,23
ACHATS ETUDES ET PREST INTRACO	805 0,33		805
CARBUTANT VEHICULE		87 0,04	(87) -100,00
E.D.F.	11 215 4,63	9 527 4,55	1 687 17,71
EAU	408 0,17	400 0,19	8 2,00
CARBURANTS DIVERS	417 0,17	20 442 9,76	(20 025) -97,96
FUEL AVIATION INTRACOM	20 671 8,54		20 671
GAS-OIL	213 0,09	420 0,20	(208) -49,40
COMBUSTIBLES	293 0,12	669 0,32	(376) -56,23
PETIT OUTILLAGE	434 0,18	515 0,25	(81) -15,71
FRAIS AERODROME	7 658 3,16	2 132 1,02	5 526 259,17
FRAIS AERODROME INTRACOM	2 431 1,00		2 431
FOURNITURES D'ENTRETIEN	236 0,10	433 0,21	(197) -45,41
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	149 0,06	6	143 N.S.
AUTRES FRAIS DE BUREAU	133 0,05	138 0,07	(5) -3,74
LOCATIONS IMMOBILIERES	13 482 5,57	13 380 6,39	102 0,76
LOCATIONS MATERIEL & OUTILLAGE	3 172 1,31		3 172
LOCATIONS MATERIEL ROULANT	49 0,02		49
LOCATIONS MATERIEL DE BUREAU & ENTRETIEN MATERIEL & OUTILLAGE	348 0,14	348 0,17	
ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	253 0,10		253
Entretien et réparations INTRA	651 0,27	204 0,10	(204) -100,00
ENTRETIEN A.A.I.	1 435 0,59	954 0,46	481 50,44
ENTRETIEN DIVERS	7 003 2,89	5 053 2,41	1 951 38,60
MAINTENANCE	86 0,04	224 0,11	(139) -61,84
PRIMES D'ASSURANCES	2 367 0,98	2 292 1,09	75 3,25
FRAIS DE COLLOQUES INTRACOM	1 973 0,82		1 973

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
COMMISSION INTRACOM	546	0,23			546	
HONORAIRES COMPTABLES	3 371	1,39	2 826	1,35	545	19,29
AUTRES HONORAIRES	5 224	2,16	15 211	7,26	(9 987)	-65,66
HONORAIRES CAMON MARTIN	2 000	0,83	3 750	1,79	(1 750)	-46,67
HONORAIRES KUTENBERG	1 554	0,64			1 554	
FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX			24 360	11,63	(24 360)	-100,00
PUBLICITE - ANNONCES & INSERTI	130	0,05	99	0,05	31	31,31
CADEAUX A LA CLIENTELE	1 043	0,43			1 043	
TRANSPORTS SUR ACHATS	333	0,14	1 001	0,48	(668)	-66,73
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 372	0,57	352	0,17	1 020	290,13
RECEPTIONS	651	0,27	89	0,04	562	629,58
AFFRANCHISSEMENTS	197	0,08	16	0,01	181	N/S
TELEPHONE	2 160	0,89	2 074	0,99	86	4,16
FRAIS INTERNET+PROGRAMMES	5 087	2,10			5 087	
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	1 438	0,59	1 329	0,63	109	8,20
Impôts, taxes & versements assimilés	6 433	2,66	5 220	2,49	1 213	23,25
FORMATION PROFESSIONNELLE CONT	102	0,04			102	
COTISATION FONCIERE DES ENTREP	966	0,40	782	0,37	184	23,53
TAXES FONCIERES	2 837	1,17	2 686	1,28	151	5,62
AUTRES IMPOTS LOCAUX	2 528	1,04	1 752	0,84	776	44,30
Salaires et traitements	3 905	1,61			3 905	
SALAIRES	3 550	1,47			3 550	
CONGES PAYES	355	0,15			355	
Charges sociales du personnel	999	0,41			999	
URSSAF	827	0,34			827	
MUTUELLES	11				11	
RETRAITE	228	0,09			228	
ASSEDIC	164	0,07			164	
AUTRES CAISSES	2				2	
CICE	(234)	-0,10			(234)	
Dotation aux amortissements sur immobilisations	70 971	29,32	42 002	20,06	28 968	68,97
DOTATIONS AMORT. SUR IMMOB. IN	70 971	29,32	42 002	20,06	28 968	68,97
Autres charges de gestion courante	88	0,04	2		87	N/S
CHARGES DIVERSES GEST. COURANTE	88	0,04	2		87	N/S
Résultat d'exploitation	58 173	24,04	53 489	25,54	4 683	8,76
Total des produits financiers						
Total des charges financières	270	0,11	390	0,19	(120)	-30,77
Intérêts et charges assimilées	270	0,11	390	0,19	(120)	-30,77
INTERETS DES COMPTES COURANTS	270	0,11	390	0,19	(120)	-30,77
Résultat financier	(270)	-0,11	(390)	-0,19	120	30,77
Résultat courant avant impôts	57 903	23,92	53 099	25,35	4 803	9,05
Total des produits exceptionnels	42 699	17,64	1 415	0,68	41 284	N/S
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 672	2,76	1 415	0,68	5 257	371,46
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIE	6 672	2,76	1 415	0,68	5 257	371,46

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018 12 31/12/2018 mois		01/01/2017 12 31/12/2017 mois		Variations %	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	36 027	14,89			36 027	
Produits de cessions d'immo.in	36 027	14,89			36 027	
Total des charges exceptionnelles	38 980	16,11	2 298	1,10	36 682	N/S
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	2 954	1,22	2 298	1,10	655	28,52
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS			398	0,19	(398)	-100,00
AMENDES, PENALITES FISCALES			1 050	0,50	(1 050)	-100,00
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIE	2 954	1,22	850	0,41	2 104	247,48
Charges exceptionnelles sur opération en capital	36 027	14,89			36 027	
VNC Immobilisations corporelle	36 027	14,89			36 027	
Résultat exceptionnel	3 719	1,54	(883)	-0,42	4 602	521,18
Impôts sur les bénéfices	12 527	5,18	9 959	4,76	2 568	25,79
IMPOTS SUR LES BENEFICES	12 527	5,18	9 959	4,76	2 568	25,79
Résultat de l'exercice	49 095	20,28	42 257	20,18	6 837	16,18

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL C.V.V.P	32534601300015	6820B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
AERODROME		
04410 PUIMOISSON		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	62 438
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne W1)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	38 120

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

24 318

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 216 936** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **284 752** euros et un total **charges** de **235 657** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **49 095** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.





Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2069-RCI-SD
(2019)

Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018 Au titre de l'année civile Néant

Dénomination de l'entreprise	SARL C.V.V.P	N° Siren :325346013
Adresse	AERODROME	04410 PUIMOISSON

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ PME au sens communautaire ☐

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
----------------	---------

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	234

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rému. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

hors DOM	situé dans les DOM

Dont préfinancement

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt

3 905

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

60

CENTRE DE VOL A VOILE DE PUIMOISSON

Société à responsabilité limitée

Capital : 276.969,36 Euro

Siège social : Chemin de l'aérodrome - PUIMOISSON (04410)

RCS MANOSQUE n°325 346 013

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT LE 25 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf

Le 25 novembre,

A 11 heures,

Suite à l'ordonnance N° 2019000235 du Président du tribunal de commerce de Manosque en date du 8 juillet 2019, par laquelle le délai légal pour la convocation de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été prorogé jusqu'au 30 novembre 2019 et sur convocation de la gérance adressée individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 8 novembre 2019, les associés de la société CENTRE DE VOL A VOILE DE PUIMOISSON SARL (CVVP) se sont réunis extraordinairement au siège social de la société,

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée en entrant en séance par les membres de l'assemblée. Sont présents, représentés ou absents :

FEUILLE DE PRESENCE				
ASSEMBLEE GENERALE CVVP 25 NOVEMBRE 2019				
N°	Nom	Nombre de Parts	Présents/représentés	absents
1	CHABERT Alain	280	x	
2	ind. Bishop, Hannhart, VanDamme, Chabert Thoma	5	x	
3	KERKOW Martin	163		x
4	KASTEN Manfred	125	x	
5	KRAHN Rudolf	400	x	
6	LOTH Felix nu-propriétaire, LOTH Jan usufruitier	63	x	
7	LOTH Kai -Sophia nu- propriétaire, LINDHAUS Martina usufruitière	62	x	
8	MAUREL Jacques	5	x	
9	NILL Eberhard	125	x	
10	REGELSBERGER Dominik, nu- propriétaire, REGELSBERGER Walther, usufruitier	145	x	

11	REGELSBERGER Walther	6998	x	
12	REGELSBERGER Nina, nu propriétaire, OSSWALD Elfriede, usufruitière	142	x	
13	SPINDELBERGER Alfred	9042	x	
14	TAPPESER Rainer	70	x	
15	Thoma Franck	250	x	
16	WASSMER Werner	125	x	
17	WIELAND Thomas	42		x
18	WOESTE Klaus	126	x	
	Total	18168	17963	205

Sont présents Madame Valérie Merlot et Monsieur Rudy Rodriguez, respectivement expert-comptable et assistant d'expert-comptable de la société.

Sont également présents, à la demande du gérant, Me Ulrike Heidegger, avocat franco-allemand, et M. Bernd Peter Rödel, conseiller fiscal allemand.

Il est procédé à la nomination du bureau de l'assemblée générale.

Président : M. Alfred Spindelberger, gérant de la société

Secrétaire : Me Ulrike Heidegger

Scrutateurs : M. Jacques Maurel et M. Klaus Woeste qui acceptent cette fonction

Sur demande de M. Klaus Woeste, il est clarifié que M. Alain Chabert représente l'indivision Bishop, Hannhart, van Damme, Chabert, Thoma. Bien que la convocation n'ait pas été adressée à tous les membres de l'indivision, M. Alain Chabert déclare de la représenter aujourd'hui.

M. Klaus Woeste demande d'être autorisé à lire la lettre de M. Tappeser accompagnant son pouvoir donné à M. Woeste pour le représenter ce jour. M. Klaus Woeste lit la lettre.

M. Woeste explique que l'associé M. Walther Regelsberger avait donné son accord à la présence de M. Rödel à condition que le grand livre lui soit envoyé avant l'assemblée générale. Cette condition qui n'a pas été clairement communiquée au gérant. Après discussion, pendant laquelle M. Woeste s'est opposé à la présence de M. Rödel et après que ce dernier a déclaré d'être présent en tant que conseiller personnel de l'associé M. A. Spindelberger, M. Woeste a finalement accepté sa présence.

La feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés par des mandataires permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 17.963 parts sur les 18.168 parts composant le capital social et que le quorum requis par la loi étant atteint, l'assemblée régulièrement constituée peut, en conséquence, valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de la gérance sur l'activité pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018
2. Lecture du rapport sur les conventions réglementées visées par l'article L223-19 du code de commerce
3. Approbation des comptes de la société de l'exercice clos le 31 décembre 2018
4. Approbation des conventions réglementées

2/9

Madame Merlot précise que les engagements pris lors de la signature de la transaction en 2018 ont été exécutés et comptabilisés dans le bilan ; elle attire attention sur le fait que certaines immobilisations marquées « en cours » ont été définitivement attribuées ce qui ne présente qu'une écriture comptable, mais pas une cession ou vente.

M. Woeste constate que le montant du compte courant de M. Spindelberger est toujours élevé. Il soulève la question de la solidité de la convention de transaction en ce qui concerne ses modalités de remboursement afin d'éviter que M. Spindelberger et/ou ses ayants droit au regard des dettes élevées de la CVVP vis-à-vis de M. Spindelberger puissent pousser la CVVP au dépôt de bilan au cas où il demande le remboursement immédiat et complet des créances.

M. Spindelberger indique que ce risque n'existe pas. Il rappelle que la convention et la résolution prise le 17 juin 2018 précisent que le remboursement du crédit se fera uniquement si la société dégage suffisamment de bénéfices et dispose suffisamment de liquidités pour pouvoir rembourser l'annualité prévue sans mettre en danger ses autres projets et/ou obligations.

Madame Merlot explique que les factures émises en 2019 et payées par M. Spindelberger qui concernent des prestations en 2018 ne se verront dans le compte courant de M. Spindelberger qu'en 2019 quand elles sont définitivement attribuées.

Une question est posée concernant les créances douteuses qui se trouvent dans les comptes depuis plusieurs années. Madame Merlot explique que la société peut les abandonner à condition de pouvoir prouver aux autorités fiscales que tous les efforts ont été déployés sans succès pour les récupérer.

N'ayant pas tous les éléments probants ce jour, il est proposé de les sortir du bilan l'année prochaine et de les réintégrer fiscalement.

Après échange de diverses observations et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture des rapports de la gérance et pris connaissance du bilan et des comptes de résultat de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuvent lesdits bilans et comptes tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées par des associés présents ou représentés à savoir :

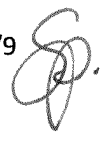
Pour : 10357

Contre : 7411 (Regelsberger Walther, Dominik, Nina, Woeste)

Abstention: 195 (Loth Felix, Kai, Tappeser)

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés donnent quitus plein et entier à Monsieur Walther REGELSDERGER pour la période où il était le gérant de la société au cours de l'exercice considéré.

 4/9 

5. Quitus à la gérance
6. Affectation du résultat
7. Autorisations et mandats divers
 - a. Mandat pour régulariser le bail à construction concernant l'appartement du gérant avec le concours d'un notaire
 - b. Construction de trois chalets HHL supplémentaires sur le terrain de camping
 - c. Projet de sécuriser et asphalté la route d'accès à l'aérodrome en accord avec la mairie de Puimoisson
 - d. Autorisation pour effectuer des travaux de réparations urgents sur l'aérodrome par la société Alfred Spindelberger GmbH
 - e. Mandat pour des passer contrats avec le nouvel aéroclub pour le remorquage et des activités annexes assurer le bon fonctionnement des activités de l'aérodrome à partir de 2020
8. Questions diverses

Le président dépose sur son bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence de l'assemblée à laquelle sont joints les pouvoirs des membres représentés,
- Le rapport général de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées
- Les comptes (bilan, compte de résultat et les annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Le texte des résolutions soumises au vote
- Un exemplaire des statuts

Le président déclare que tous les documents devant être communiqués aux membres leur ont été adressés et ont été tenus à leur disposition au siège dans les délais prévus.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

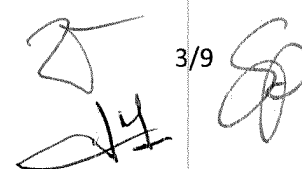
Le président rappelle l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer et propose de donner lecture des rapports de gestion sur la marche de la société pendant l'exercice écoulé et sur sa situation à la date du 31 décembre 2018. L'assemblée préfère uniquement prendre connaissance des commentaires suscités par les rapports et entendre les réponses du gérant.

Le président offre donc la parole à tout membre qui désirerait la prendre.

M. Woeste souhaite relayer des observations de M. Regelsberger : la mention dans le rapport de gestion que les lettres de la sous-préfecture concernant le classement du camping étaient restées sans réponse est erronée, car il a envoyé chaque année des statistiques sur la fréquentation du camping à la sous-préfecture. M. Spindelberger explique que le classement du camping n'a pas été renouvelé et que l'organisme en charge a changé et est aujourd'hui l'ATOUT. Les démarches sont en cours et la classification du camping qui demande quelques travaux de mise à niveau (éclairage et signalisation) permettra de facturer les prestations d'hébergement à un taux de TVA de 10%.

M. Woeste pose des questions à propos du bilan formulées par M. Regelsberger qui regrette de ne pas avoir reçu des détails des comptes (grand livre) bien qu'il fût gérant les premiers mois de l'exercice 2018.

3/9



Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés à savoir (17963):

TROISIEME RESOLUTION

Les associés donnent quitus plein et entier à Monsieur Alfred SPINDELBERGER pour la période où il était le gérant de la société au cours de l'exercice considéré.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés à savoir (17963):

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés, approuvant la proposition de la gérance, décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 comme suit :

Résultat de l'exercice : bénéfice de **49 095 euros**

Affectation

- | | |
|---------------------------------|--------------|
| - Au poste « réserve légale » | 2 455 euros |
| - au poste « report à nouveau » | 46 640 euros |

Total : **49 095 euros**

Ainsi le poste "report à nouveau" bénéficiaire à hauteur de 63 848 € est donc porté à 110 488 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, il est rappelé qu'aucun montant de dividendes n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés à savoir (17963):

CINQUIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code du Commerce, les associés approuvent les conventions mentionnées au rapport spécial de la gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés à savoir (17963):

SIXIEME RESOLUTION

Les associés donnent mandat au gérant, M. Spindelberger, de procéder à la régularisation formelle des accords sur l'appartement au-dessus du restaurant avec le concours d'un notaire afin de le qualifier en tant que bail à construction selon les dispositions de droit français en respectant l'intention des parties lors de conclusion du contrat. Le bail à vocation d'être rétroactif au 1^{er} janvier 2016 ; les frais (droits d'enregistrement et émoluments du notaire) seront à la charge des deux parties pour 50% chacune. M. Spindelberger est expressément

25/11/18 5/9 

autorisé à signer le bail à construction entre la CVVP et lui-même au nom de la société en sa qualité de gérant.

Avant de continuer le vote sur les résolutions, les associés souhaitent obtenir des précisions sur le contenu du bail à construction à signer.

Me Heidegger explique que le contrat de location de l'appartement posait des problèmes de structure légale et de traitement comptable ; l'appartement ne figurant plus dans le bilan et ne figurait pas non plus dans le registre foncier. Il est proposé de requalifier le contrat de location en un bail à construction qui semble le plus proche en droit français des intentions des auteurs. Avec l'aide d'un notaire, un premier projet a été rédigé.

L'assemblée des associés considère que n'ayant pas vu le projet, ils ne peuvent pas se prononcer sur ce bail.

Il est alors proposé de finaliser le projet de bail à construction avec l'aide du notaire et de le soumettre par consultation écrite à la collectivité des associés.

La décision sur le bail à construction a donc été unanimement reportée à une consultation écrite ultérieure.

SEPTIEME RESOLUTION

Les associés donnent autorisation pour la construction de 3 chalets supplémentaires sur le camping de la CVVP et autorise M. Spindelberger de lancer un appel d'offres à destination des associés pour soumettre des offres pour construire de nouveaux chalets selon le principe de construction et financement d'une unité de chalet pour lui-même et une unité pour la CVVP. Si aucune réponse pour ce modèle n'est reçue, M. Spindelberger pourra demander le concours des associés pour donner un prêt à la CVVP afin que cette dernière puisse construire les chalets.

Avant de voter, les associés souhaitent discuter le bienfondé de ce projet de construction de 3 chalets supplémentaires.

M. Spindelberger explique que l'intention est de construire 3 chalets contenant chacun 2 cabines et deux entrées séparées permettant ainsi de loger des couples. Les dernières années, la demande des personnes exerçant l'activité de vol à voile pour des logements de meilleur confort a augmenté, donc le nombre total sur l'aérodrome restera stable.

La location des chalets pourra se faire selon le modèle déjà en place pour les autres chalets qui sont en copropriété.

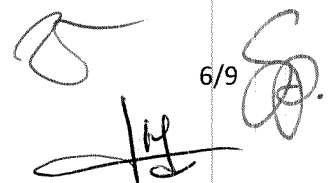
M. Woeste exprime des doutes sur l'extension de capacité d'accueil sur l'aérodrome étant donné qu'une décision a été prise de limiter le nombre d'hôtes. Par ailleurs, les conditions et risques pour les futurs propriétaires d'une moitié d'un chalet nécessitent d'être précisées.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées par des associés présents ou représentés à savoir :

Pour : 10357

Contre : 7606 (Regelsberger Walther, Dominik, Nina, Loth Felix, Kai, Tappeser, Woeste)

Abstention:) (0)

 6/9

HUITIEME RESOLUTION

Au cas où, la deuxième solution de résolution sept est retenue, les associés donnent l'autorisation à M. Spindelberger de signer les contrats d'achat de matériaux et de services pour la construction des 3 chalets avec la société dont l'offre est considérée techniquement et économiquement la plus avantageuse pour la CVVP dans la limite de 165.000 euros HT.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées par des associés présents ou représentés à savoir :

Pour : 10357

Contre : 7606 (Regelsberger Walther, Dominik, Nina, Loth Felix, Kai, Tappeser, Woeste)

Abstention:) (0)

NEUVIEME RESOLUTION

Les associés donnent l'autorisation au projet de sécurisation et de revêtement de la route d'accès à l'aérodrome selon l'autorisation et des prescriptions de la mairie de Puimoisson.

Avant de procéder au vote de ce projet, Monsieur Maurel demande la parole. Il rappelle que la commune est le propriétaire de la route. Pour les travaux de son revêtement, d'autres financements peuvent être demandés (subvention de la région, etc.). Par ailleurs, il serait souhaitable que la mairie reste responsable aussi bien des travaux d'aménagement que de l'entretien futur de cette route. Le concours de la CVVP pourra consister en une donation et un aide pratique, mais la CVVP ne devrait pas agir en tant que maître d'œuvre.

M. Spindelberger craint que si la CVVP ne prend pas en main la réalisation du projet, son exécution risque de prendre trop de temps et la route ne sera pas prête pour la saison prochaine.

M. Nill et M. Chabert s'expriment également. Ils soutiennent le projet de la réfection de la route, mais ne souhaitent pas que la CVVP prenne des responsabilités concernant un terrain qui ne lui appartient pas.

M. Woeste ainsi que les associés qu'il représente expriment leur désaccord avec ce projet. Ils considèrent notamment que la société, dans sa situation actuelle de fort endettement, ne peut pas se permettre de faire une telle dépense/donation à hauteur de 150.000 euros HT.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées par des associés présents ou représentés à savoir :

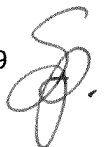
Pour : 10357

Contre : 7606 (Regelsberger Walther, Dominik, Nina, Loth Felix, Kai, Tappeser, Woeste)

Abstention:) (0)

DIXIEME RESOLUTION

Les associés donnent l'autorisation à M. Spindelberger de passer contrat avec des entreprises pour la réalisation en 2020 des travaux de sécurisation et de revêtement avec du bitume de la route d'accès à l'aérodrome dans la limite de 150 000 euros HT.

 7/9 

Avant de voter, M Chabert et M. Maurel prennent la parole pour confirmer qu'ils souhaitent qu'avant passer contrat avec une entreprise des alternatives pour la maitrise d'œuvre et pour le financement y compris un co-financement soient élaborées et étudiées.

Cette résolution est rejetée, car le nombre de voix en faveur de cette résolution ne représente pas la majorité du capital (à savoir 9084 voix) :

Pour : 9042

Contre : 8921 (Chabert, indivision Bishop, Kasten, Maurel, Nill, Regelsberger Walther, Dominik, Nina, Loth Felix, Kai, Tappeser, Thoma, Wassmer, Woeste)

Abstention:) (0)

ONZIEME RESOLUTION

Les associés reconnaissent que dans le passé la gérance a effectué des travaux de réparation urgents sur l'aérodrome avec l'aide de la société Alfred Spindelberger Fahrzeug GmbH ; ceci à la satisfaction de tous (invités et associés) et de manière professionnelle et économique.

Les associés autorisent expressément le gérant à continuer à utiliser les services de la société Alfred Spindelberger Fahrzeug GmbH dans ces cas.

Avant de procéder au vote, M. Woeste souligne notamment i) que ce projet de résolution contient en réalité trois décisions qui chacun pour soi, devraient faire l'objet d'une propre résolution ; ii) que les associés n'ont reçu aucune précision sur la question de quels travaux urgents est-ce qu'on parle ; iii) que la convention entre la société CVVP et la société Alfred Spindelberger Fahrzeug GmbH, inconnue aux associés à l'heure actuelle, devrait être mentionnée dans le rapport spécial, ce qui n'est pas le cas, et iv) que M. Alfred Spindelberger ne peut pas participer au vote de cette résolution en raison de sa situation de conflits d'intérêts.

M Spindelberger indique qu'en tant que gérant il a la responsabilité d'assurer que les réparations des installations de l'aérodrome et des équipements de camping soient effectuées rapidement ; il peut décider des mesures nécessaires en conséquence ; le but de cette résolution est d'informer les associés en avance sur les moyens qu'il souhaite employer pour effectuer les réparations urgentes et obtenir leur accord. Il est conscient que de cette autorisation et les activités exécutées seront mentionnées dans le rapport spécial et seront soumises à approbation ultérieurement.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées par des associés présents ou représentés à savoir :

Pour : 10357

Contre : 7606 (Regelsberger Walther, Dominik, Nina, Loth Felix, Kai ,Woeste)

Abstention:) 70 (Tappeser)

DOUZIEME RESOLUTION

Les associés ayant pris note que les activités de remorquage sur l'aérodrome de Puimoisson seront effectuées à partir de 2020 par un aéroclub, dans la forme d'une association de droit français à créer avant le début de la saison 2020, donnent mandat à M. Spindelberger de passer des contrats nécessaires au bon fonctionnement de l'aérodrome avec cette association

nouvellement créée pour assurer l'activité de remorquage et des activités annexes sur l'aérodrome à partir de 2020.

Avant de procéder au vote, M. Woeste souligne qu'il aurait souhaité de connaître le nouvel aéroclub et les conditions sous lesquelles le nouvel aéroclub prendra ses responsabilités pour la saison prochaine.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées par des associés présents ou représentés à savoir :

Pour : 10357

Contre : 0

Abstention:) 7606 (Regelsberger Walther, Dominik, Nina, Loth Felix, Kai, Tappeser ,Woeste)

TREIZIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou copie des présentes à l'effet de procéder aux formalités de publicité et dépôt prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés à savoir (17963) :

Plus rien n'étant à l'ordre de jour, la séance est levée à 15h30.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de la séance et par les scrutateurs, les associés Jacques MAUREL et Klaus WOESTE.

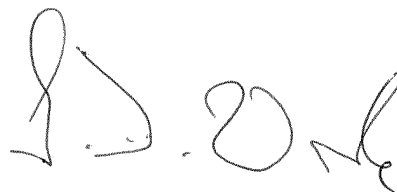


M. Alfred SPINDELBERGER

Président de séance et gérant de la société



M. Jacques MAUREL, associé



Klaus Woeste, associé